



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné:

**Entrée en vigueur des règlements sur
les permis et certificats et lotissement**

Attendu que les certificats de conformité ont été obtenus de la MRC de Papineau, AVIS est, par les présentes donné par le soussigné que les règlements suivants :

- Règlement numéro 118-2017, modifiant le règlement sur les permis et certificats ;
- Règlement numéro 119-2017, modifiant le règlement de lotissement ;

Sont entrés en vigueur le 25 avril 2018.

N.B. Une copie de ces règlements est disponible pour consultation, pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville, au 2053, chemin du Tour-du-Lac.

DONNÉ à Lac-des-Plages, ce 10 mai 2018.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Denis Dagenais', is written over a horizontal line.

Denis Dagenais, g.m.a.
Directeur général / Secrétaire trésorier